**COMMUNIQUÉ**

**Regroupement prochain des NOMBRE paroisses de
RÉGION CIBLÉE**

**Messe et activités de Noël à venir

S’unir pour mieux poursuivre la mission**

**LIEU, le X décembre 2016 –** Les assemblées de fabrique des paroisses de ÉNUMÉRATION NOMS ont donné leur accord, au début de l’année 2016, pour commencer à préparer ensemble leur réunion en une paroisse unique. Il est prévu que cette nouvelle paroisse entrera en fonction le 1er janvier 2018. C’est ce qu’a commencé à diffuser dans le milieu le Comité de transition formé en DATE pour mener à terme la démarche de regroupement des NOMBRE paroisses composant NOM RÉGION CIBLÉE. Cette information sera partagée en marge des messes de Noël de nos communautés chrétiennes (horaire ci-dessous).

Ce Comité de transition est composé de l’abbé NOM, curé de NOM, d’un marguiller délégué par chacune des assemblées de fabrique de NOM et d’une personne accompagnatrice mandatée par l’archevêque du Diocèse de Québec, le cardinal Gérald Cyprien Lacroix. Ce groupe de travail a pour principales responsabilités de dresser un portrait exhaustif de la situation des paroisses concernées et d’en tirer un bilan consolidé, de dégager pour le proche avenir les orientations les plus pertinentes concernant les ressources matérielles et immobilières, les ressources humaines, les ressources financières et les cimetières, et, finalement, de faire une ou des suggestions concernant le nom de la future paroisse. Le curé NOM fera parvenir à l’Archevêque au début de juin 2017 sa demande officielle de procéder au regroupement, accompagnée du rapport final du Comité de transition.

C’est en effet l’évêque seul qui peut, selon la loi canonique et la Loi du Québec sur les fabriques, former, modifier ou éliminer une paroisse dans son diocèse. Monseigneur Lacroix étudiera les documents avec le Conseil presbytéral et ses conseillers et annoncera sa décision à l’automne. Si tout se passe comme on le prévoit, la démarche officielle mettant un terme à l’existence des paroisses actuelles sera enclenchée à la fin d’octobre pour permettre la mise en place de la nouvelle paroisse pour le 1er janvier 2018.

Le regroupement des paroisses n’est pas un fait nouveau. Depuis le grand synode diocésain de 1995, en particulier, il s’est imposé comme une voie incontournable, étant donné la diminution marquée du nombre de prêtres et la baisse constante de la pratique dominicale entraînant une réduction graduelle du revenu des fabriques. OPTIONNEL : EXEMPLE DE REGROUPEMENTS À PROXIMITÉ.

Le regroupement des paroisses est une consolidation juridique et administrative qui permet de centraliser et de simplifier un certain nombre de fonctions administratives et de réunir des ressources humaines et financières pour favoriser le renforcement des communautés locales et les initiatives d’enrichissement de la vie chrétienne et d’évangélisation.

Ce projet ne signifie donc pas la fusion ou la disparition des communautés locales, mais une collaboration plus nourrie de ces communautés au sein d’une nouvelle structure juridique et organisationnelle résolument tournée vers l’avenir et l’annonce de l’Évangile, qui est la principale mission de l’Église et des paroisses.

Au début de février 2017, le Comité de transition partagera ses hypothèses d’orientation avec les employés et les bénévoles déjà engagés dans les différentes communautés; plus tard, fin avril et début mai, il discutera de ses recommandations principales avec tous les paroissiens intéressés dans chacune des communautés. Une grande rencontre précisera, vers le mois de novembre, les modes de fonctionnement de la nouvelle paroisse. On pourra suivre entretemps, sur le site web (NOM), l’évolution de la réflexion et du projet.

Horaire des messes de Noël 2016 :

LISTE

-30-

**Source et renseignements** :

Sous-comité des communications

Comité de transition

NOM
COORDONNÉS